



**Enquête qualitative :**

# **Les Unités d'Enseignement externalisées des établissements et services médico-sociaux**

**MARS 2015**

# Sommaire

## Contexte

<b><u>1. Méthodologie de l'enquête</u></b> .....	<b>1</b>
<b><u>2. Type d'établissements médico-sociaux et modes de scolarisation</u></b> .....	<b>4</b>
Les établissements médico-sociaux .....	4
La place de l'UE externe dans l'établissement médico-social et dans le dispositif de scolarisation .....	4
<b><u>3. Fonctionnement des unités d'enseignement</u></b> .....	<b>7</b>
Scolarisation à temps complet, scolarisation à temps partiel.....	7
Moyens humains dans les unités d'enseignement.....	8
Temps partagés avec les élèves de l'école .....	9
Critères de prise en charge en UE externe .....	10
<b><u>4. Facilitateurs et freins constatés dans la mise en place des UE</u></b> .....	<b>11</b>
Facilitateurs lors de la mise en place des UE.....	11
Freins et contraintes .....	14
<b><u>5. Perception générale de l'externalisation</u></b> .....	<b>17</b>
Effets positifs .....	18
Effets mitigés .....	20
Effets négatifs.....	20
Impact sur le mode de scolarisation des enfants de l'établissement médico-social.....	21
<b><u>6. L'externalisation : un risque de surcoût pour les établissements</u></b> .....	<b>21</b>
<b><u>7. Volonté de poursuivre l'externalisation</u></b> .....	<b>23</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>24</b>

## Contexte

Dans le cadre du chantier de la modernisation de l'action publique (MAP) sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, dix actions ont été identifiées pour améliorer le parcours de formation des élèves en situation de handicap. Elles sont pilotées par la direction générale de l'enseignement scolaire, la direction générale de la cohésion sociale et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

L'action N° 8, co-pilotée DGCS-DGESCO, consiste à faire évoluer le fonctionnement des dispositifs de scolarisation dans les établissements médico-sociaux et à évaluer la pertinence de développer l'externalisation (=installation dans les écoles) de ces unités d'enseignement (UE).

Dans ce cadre, une évaluation du dispositif a été confiée aux inspections (IGEN- IGAENR-IGAS-CGEF) dont le rapport a été rendu à la ministre de l'éducation nationale de la recherche et de l'enseignement supérieur, au ministre des finances et des comptes publics et à la ministre des affaires sociales de la santé et des droits des femmes au mois de décembre 2014.

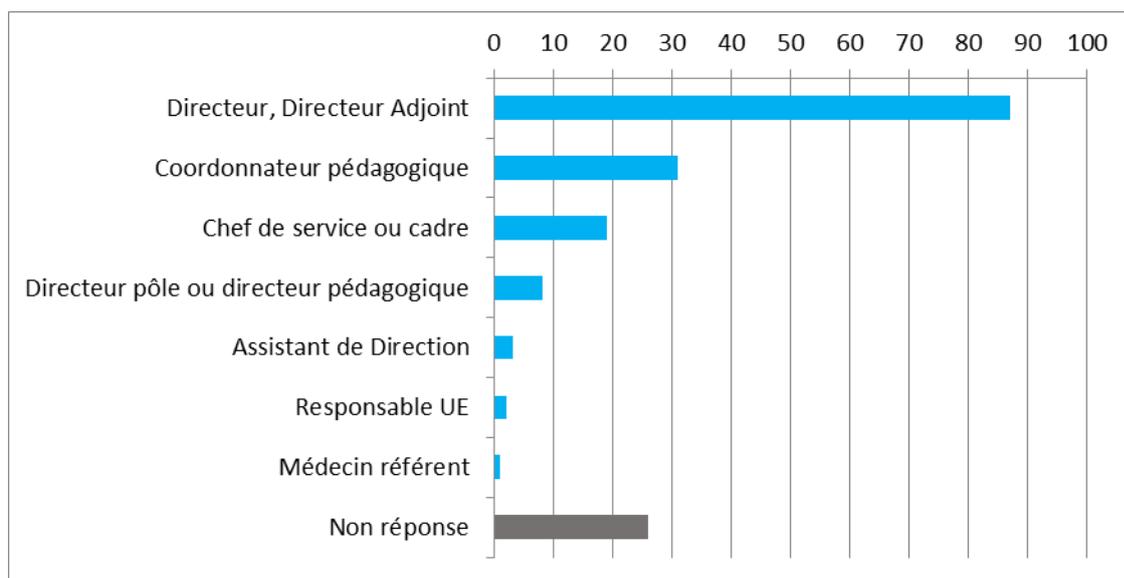
En parallèle, la CNSA, la DGESCO et la DGCS ont mené au printemps 2014 une enquête auprès des ESMS ayant déjà une unité d'enseignement externalisée afin de repérer les facilitateurs et les freins à l'externalisation des UE. Ce document présente les résultats de cette enquête, obtenus après analyse des données quantitatives et qualitatives recueillies par questionnaires auprès des établissements médico-sociaux.

## 1. Méthodologie de l'enquête

L'enquête s'adresse spécifiquement aux établissements qui ont au moins une part de leur Unité d'Enseignement en fonctionnement externe. Un questionnaire a été envoyé à 364 établissements médico-sociaux qui scolarisent plus de 4 enfants hors de leur établissement. Les questions portent sur la description de la scolarisation de tous les enfants de l'établissement, sur les modalités de création de l'UE et son organisation, sur ses modalités de fonctionnement et la description des temps partagés avec les autres classes de l'école, sur les axes du projet pédagogique, sur les facilitateurs et freins identifiés par les acteurs et sur l'analyse qu'ils font du déploiement de ce dispositif.

Les questionnaires ont été remplis en ligne majoritairement par les responsables d'établissement, mais aussi par les responsables ou coordonnateurs d'UE, les chefs de service des établissements ou les responsables du pôle enfance des associations.

*Fonction de la personne qui a rempli le questionnaire*



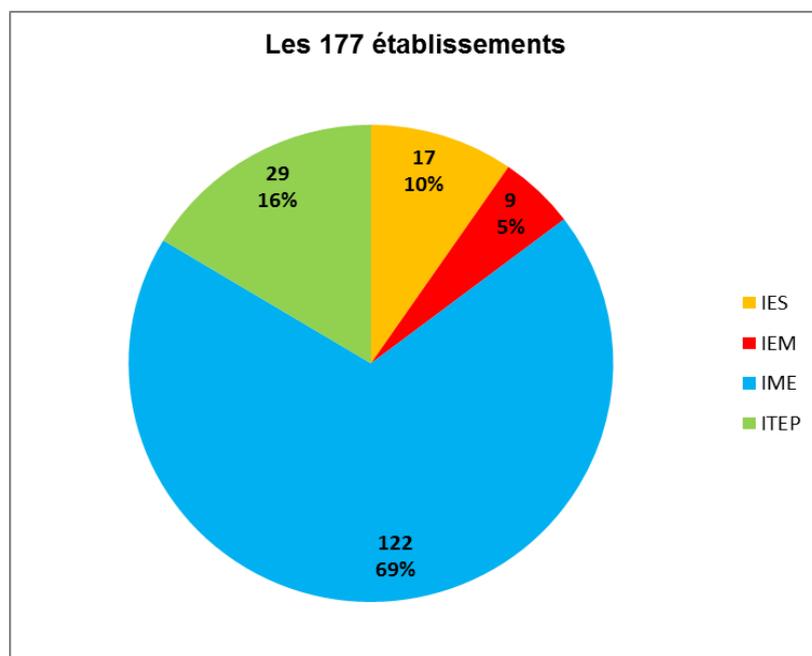
## 2. Type d'établissements médico-sociaux et modes de scolarisation

### a) Les établissements médico-sociaux

L'étude porte sur 177 établissements (sur 233 répondants à l'enquête). Les autres établissements scolarisent quelques enfants individuellement hors de l'établissement mais n'ont pas d'enseignant en UE externalisée. Leurs questionnaires n'ont pas été retenus pour cette étude.

Les 177 établissements retenus pour l'exploitation des données se répartissent en 7 types d'établissements, dont les moins fréquents ont été regroupés pour constituer quatre groupes homogènes :

- Les Instituts médico-éducatifs, (IME ou IME-IMPRO et 4 IMPRO), un peu plus représentés dans l'échantillon que dans la réalité ;
- Les Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), un peu sous-représentés ;
- Les Instituts d'éducation sensorielle, (IES regroupant les instituts accueillant des enfants déficients auditifs, ou déficients visuels, ou les deux)
- Les Instituts d'éducation motrice (IEM). Ce sont des établissements pour enfants ayant une déficience motrice, certains accueillent des enfants polyhandicapés.



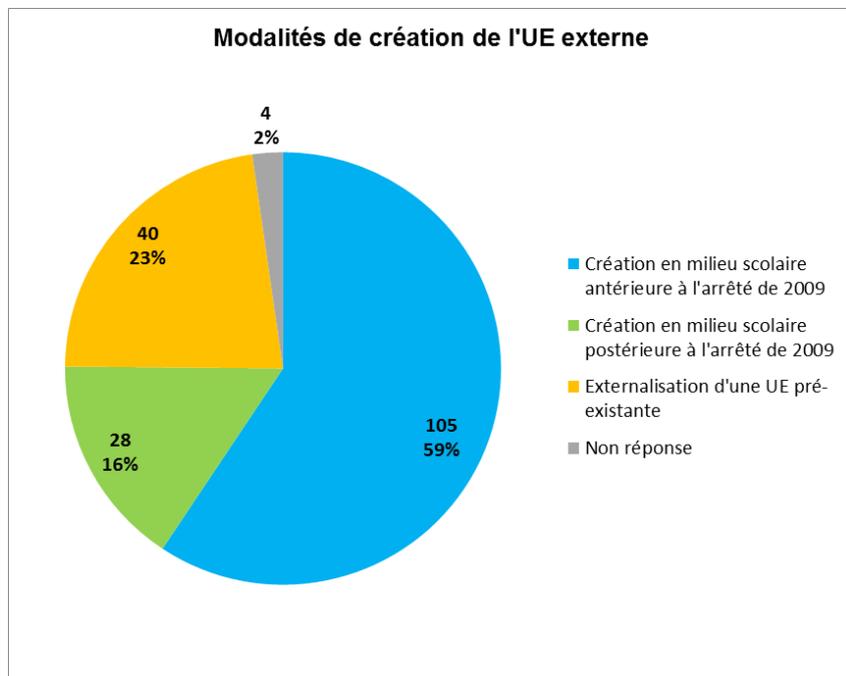
### b) La place de l'UE externe dans l'établissement médico-social et le dispositif de scolarisation

#### *Les unités d'enseignement au sein des établissements médico-sociaux*

L'arrêté du 2 avril 2009 précise le fonctionnement des Unités d'enseignement et la nécessité d'établir une convention entre l'établissement médico-social ou sanitaire et les établissements scolaires. « Les unités d'enseignement définies aux articles D. 351-17 et 18 du code de l'éducation mettent en œuvre tout dispositif d'enseignement visant à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés ou souffrant d'un trouble de la santé invalidant, prévus à l'article D. 351-5 du code de l'éducation, dans le cadre des établissements et services médico-sociaux mentionnés au 2° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ou des établissements de santé mentionnés au livre 1er de la sixième partie du code de la santé publique. »

### Modalités de création de l'UE externalisée

Dans plus de la moitié des cas, l'unité d'enseignement externalisée est antérieure à l'arrêté de 2009. Il s'agit donc d'un héritage historique. Presque un quart des UE externalisées (23%) existaient déjà en interne avant d'être externalisées. Les créations directes d'UE externalisées postérieurement à l'arrêté ne représentent qu'une minorité (16%).



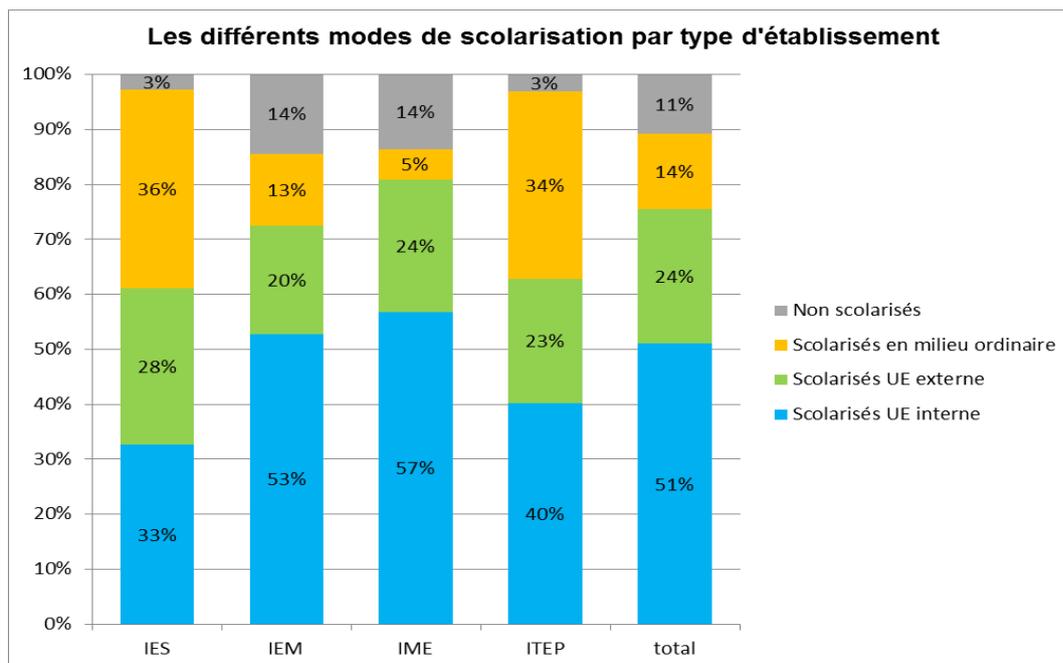
### Modalités de scolarisation au sein des EMS

L'enquête permet de replacer la question de l'UE externe dans un dispositif plus complexe de scolarisation qui comprend plusieurs modalités différentes au sein du même établissement avec parfois des stratégies d'établissement très différentes.

On constate en effet une très forte dispersion du nombre d'élèves dans chaque mode de scolarisation selon les établissements : de 3 à 94 élèves en UE externe ou de 0 à 116 enfants en scolarisation individuelle en milieu ordinaire, par exemple.

**En moyenne, les 177 établissements accueillent un peu plus de 80 enfants dont un peu moins d'une vingtaine sont scolarisés dans l'UE externe.** L'UE externe constitue donc un mode de scolarisation parmi d'autres au sein de l'ESMS : elle n'est pas le mode exclusif de scolarisation, ni même le mode principal.

**Le taux de scolarisation en UE externe varie peu selon le type d'établissement (entre 20 et 28% des enfants d'un établissement). Ce qui varie davantage et permet de caractériser les types d'établissements, c'est le partage entre scolarisation en milieu ordinaire et scolarisation en UE interne, ainsi que la part d'enfants non scolarisés. Les IES et les ITEP présentent les plus forts taux de scolarisation en milieu ordinaire (plus de 30%) et scolarisent moins de 50% des élèves en UE interne. A l'opposé, les IEM et les IME ont un taux de recours à l'UE interne majoritaire (53 et 57%) et des taux de scolarisation en milieu ordinaire beaucoup plus faibles (13% et 5%). Voir graphique ci-dessous**

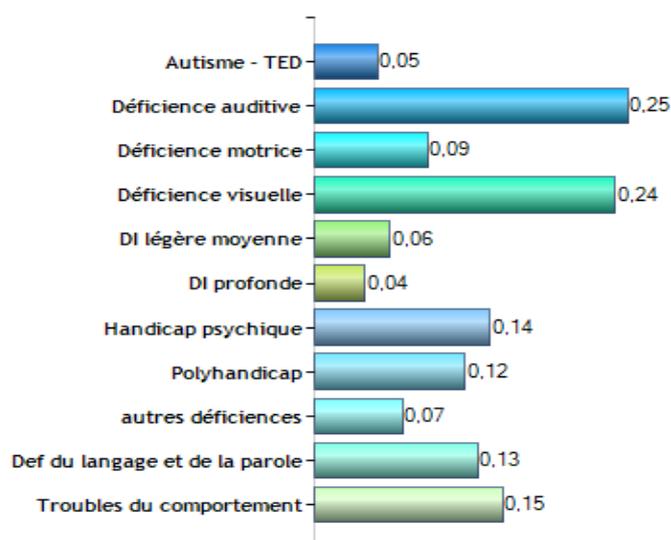


*De grandes différences de modalités de scolarisation au sein d'un même type d'établissement*

On constate une grande dispersion des modalités de scolarisation au sein d'un même type d'établissement, sans avoir les éléments explicatifs suffisants dans les réponses au questionnaire. En effet les trois questions concernant la description des publics, réalisées sous forme de liste à cocher, portaient sur les déficiences des enfants accueillis dans l'établissement médico-social. Ceci permet de compter des occurrences, ou nombre de citations de chaque déficience dans la description des 3 publics, mais sans pouvoir connaître le nombre d'enfants concernés par chaque déficience.

La relation entre déficience et modalité de scolarisation n'est statistiquement significative que dans le cas de la scolarisation en milieu ordinaire et de la non scolarisation. Selon la description du public de l'établissement, la part des enfants de l'établissement scolarisés en milieu ordinaire, hors UE, varie de 4% à 25% (graphique ci-dessous). Concernant la répartition des enfants entre UE interne ou externe, le même facteur n'est pas statistiquement significatif.

*Part d'enfants de l'établissement scolarisés en milieu ordinaire, hors UE selon la citation des déficiences*



Seule l'enquête ES de la DREES, réalisée tous les quatre ans auprès de tous les établissements médico-sociaux, décrit pour chaque enfant le mode de scolarisation, la déficience principale et associée ainsi que les capacités de l'enfant.

Enfin une question portait sur l'âge minimum et l'âge maximum d'admission dans l'UE interne et dans la part d'UE externalisée. Sur l'ensemble des établissements, l'âge moyen annoncé en deçà duquel il n'y a pas d'accès est de 7,7 ans en UE interne versus 9 ans en UE externe ; l'âge moyen au-delà duquel il n'y a pas d'admission est de 17,7 ans en UE interne, versus 15,1 ans en UE externe.

Les UE internes se différencient par une amplitude d'âge d'accès généralement plus étendue, tandis que la partie externalisée de l'UE se limite à une seule ou quelques classes et donc souvent à des classes d'âge plus restreintes (primaire, collège et/ou lycée professionnel).

### 3. Fonctionnement des unités d'enseignement

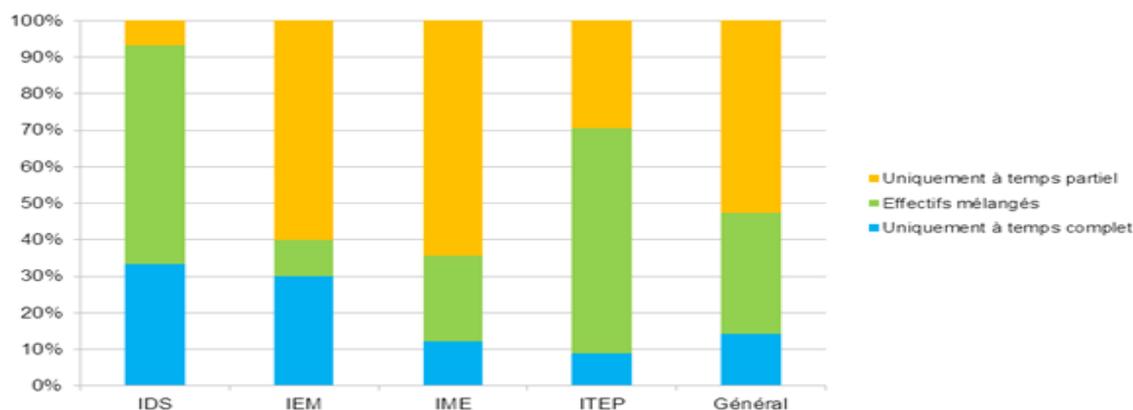
#### a) Scolarisation à temps complet, scolarisation à temps partiel

**Le principal enseignement de l'étude est que les élèves des UE externalisées y sont très majoritairement scolarisés à temps partiel.** On peut noter que cette notion peut être comprise de deux façons différentes : soit le temps de scolarisation de l'élève est inférieur au nombre d'heures de scolarisation habituel en établissement scolaire (par exemple moins de 24h en primaire), soit l'élève est bien scolarisé à temps complet, mais pour une partie seulement de ce temps dans l'UE externe.

Trois modalités de scolarisation se dégagent :

- les élèves de l'UE externe y sont tous scolarisés à temps complet (seulement 14,2% des établissements) ;
- les élèves de l'UE externe y sont tous scolarisés à temps partiel (52,7% des établissements), sans que l'enquête ne permette de connaître précisément combien d'élèves ont un autre temps de scolarisation et selon quelles modalités ;
- les modalités de scolarisation au sein de l'UE varient selon les élèves (33,1% des établissements).

Les temps de scolarisation en UE

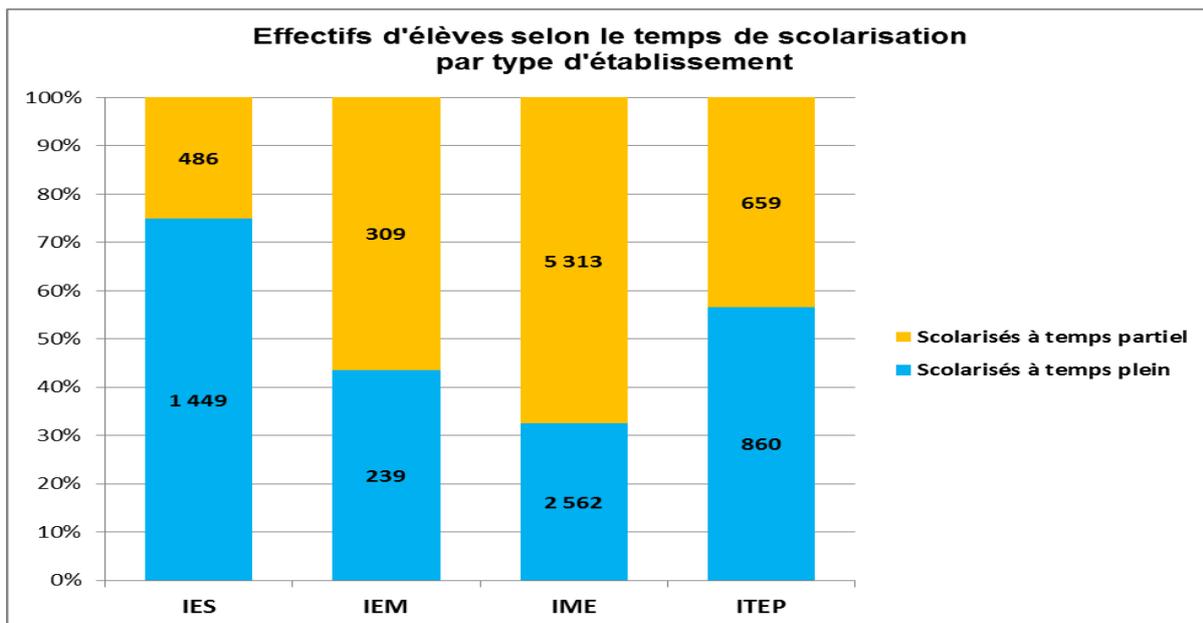


Si on compare la répartition des élèves suivant le mode de scolarisation (UE externe, UE interne, scolarisation individuelle...) et les temps de scolarisation, la situation apparaît différente selon les catégories d'établissements.

Par exemple les instituts d'éducation sensorielle scolarisent proportionnellement un grand nombre d'élèves en UE externe ou en scolarisation individuelle à temps plein.

Les ITEP, bien qu'ils aient recours à une large palette de modes de scolarisation (uniquement au sein de l'ITEP, uniquement en scolarisation externe, ou en scolarisation mixte) scolarisent près de 60% de leurs effectifs à temps plein.

Les IME et IEM scolarisent la majorité de leurs effectifs à temps partiel.

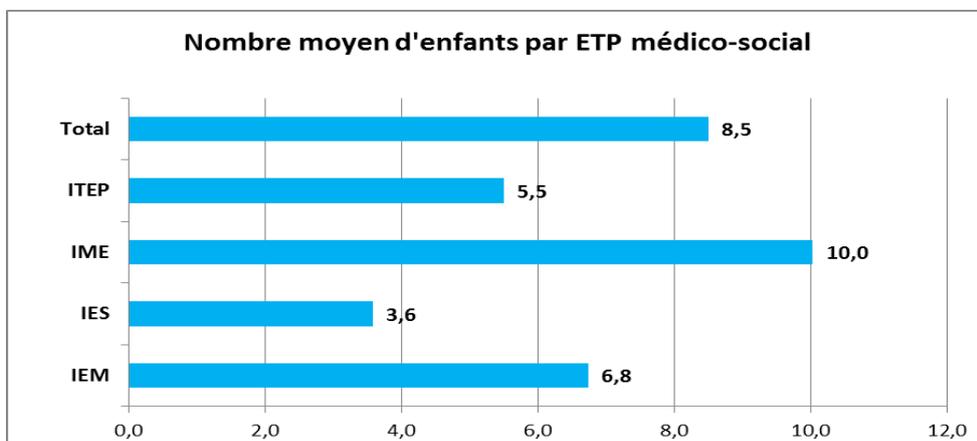


#### b) Moyens humains dans les unités d'enseignement

Parmi les 177 établissements, on constate que vingt unités d'enseignement externalisées fonctionnent sans personnel médico-social (ou sans réponse à cette question). Parmi ces vingt UE, deux mentionnent tout de même l'appui d'un éducateur au sein de l'école et deux la présence d'un éducateur pendant les premiers mois, ou les deux premières années de l'UE. Les autres UE externes ne mentionnent pas de présence de personnel médico-social dans les locaux scolaires. Il s'agit essentiellement d'UE en collèges et en lycées professionnels.

Il existe des situations intermédiaires, avec des UE en cours de constitution, ou des partenariats sont construits selon des modalités définies localement sans nécessairement correspondre au modèle défini par la réglementation. *A titre d'exemple, un établissement scolarise 4 enfants en CLIS et 4 en ULIS en mettant à disposition 0,6 ETP d'éducateur spécialisé pour chaque classe ; une « convention de partenariat » existe entre l'établissement médico-social et l'établissement scolaire, sans UE créée pour l'instant. Dans la réponse à l'enquête, 2 enseignants ont été comptés « en UE externe », tandis qu'il s'agit d'enseignants de CLIS et d'ULIS.*

Les établissements ayant répondu ont en moyenne **8,5 enfants en UE externe pour chaque équivalent temps plein de personnel médico-social**. Cette moyenne masque de fortes disparités par type d'établissement mais également par établissements au sein d'une même catégorie.



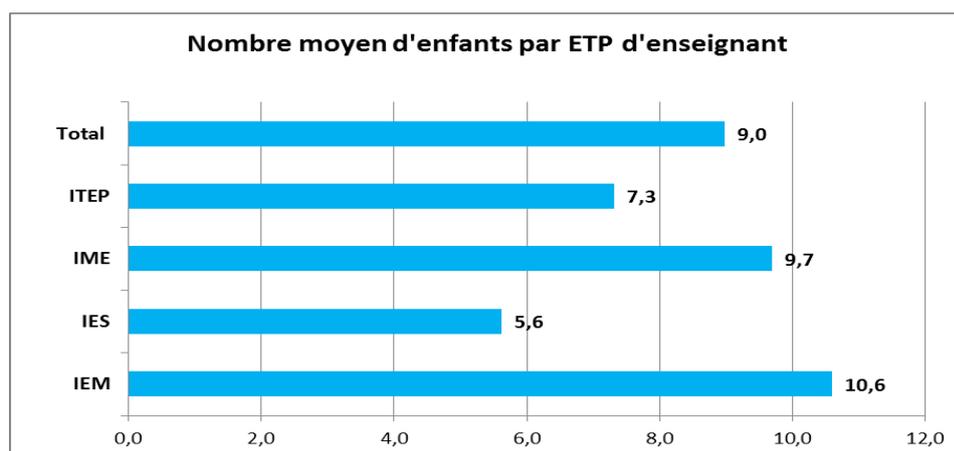
Les IME, malgré les besoins d'adaptation spécifiques aux troubles présentés par les élèves, ont des taux d'encadrement plus faibles que la moyenne. La scolarisation de 70% de leurs élèves à temps partiel peut expliquer en partie ce faible taux d'encadrement (ou l'inverse, le faible taux d'encadrement expliquant la scolarisation à temps très partiel).

Des réflexions sont en cours pour mieux organiser les temps scolaires : « *Les changements rediscutés en ce moment sont de moins fractionner les temps de classe dans l'IME et de vouloir regrouper les élèves par niveau scolaire accompagnés peut-être d'un éducateur venant soutenir l'enseignant* »

Les taux d'encadrement constatés dans les établissements pour déficients sensoriels sont plus élevés que la moyenne. Cette tendance générale est vraie pour l'ensemble des personnels, mais plus particulièrement pour les enseignants. Cela peut s'expliquer par le fait que ces élèves sont presque tous scolarisés à temps plein, sur des amplitudes horaires plus importantes, notamment pour la moitié d'entre eux scolarisés en collège et lycée. La structuration même de l'enseignement du second degré (enseignants répartis par discipline, horaires devant élèves moins importants que dans le premier degré) entraîne mécaniquement une hausse du taux d'encadrement pour les élèves concernés.

En outre, on constate que dans les IES un grand nombre de déficiences sont citées pour décrire le public de l'établissement et le public scolarisé en UE externe. Ces établissements accueillent donc des enfants qui ont des troubles associés à leur déficience sensorielle, ce qui nécessite peut-être un encadrement plus important.

Quelques établissements enfin n'ont plus de classes internes et scolarisent une partie de leurs élèves en milieu ordinaire et ceux qui ont le plus de difficultés dans l'UE externe.

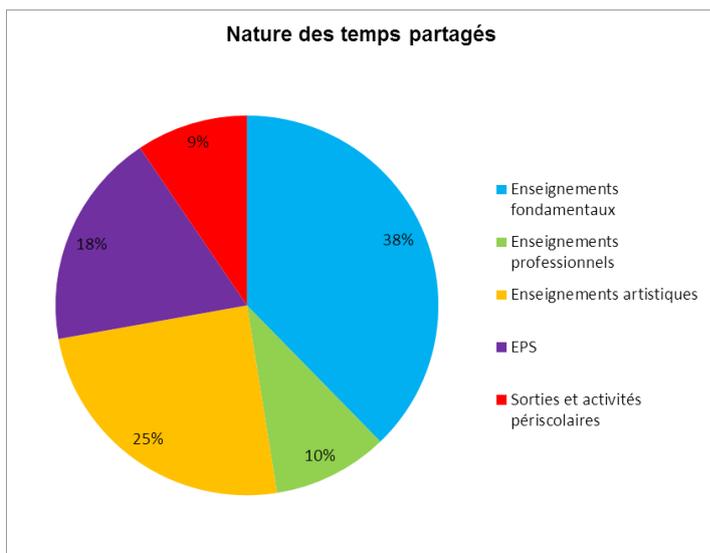


Il n'est possible d'indiquer que des tendances, mais pas de comparer les moyens mis en œuvre avec les temps de scolarisation des élèves et la taille des groupes. En effet d'une part les réponses concernent la totalité des enfants de l'établissement selon le mode de scolarisation mais pas selon les groupes d'âge, d'autre part quelques chiffres à priori peu réalistes indiquent que la question du nombre d'ETP d'enseignants ou de personnel médico-social en UE n'a pas toujours été comprise (les chiffres extrêmes ont été neutralisés pour calculer les moyennes).

### **c) Temps partagés avec les élèves de l'école**

L'externalisation des UE permet souvent l'organisation d'activités communes entre les élèves de l'UE et ceux de l'établissement scolaire qui les accueille.

Les établissements médico-sociaux ont été interrogés sur la nature de ces activités. Le graphique ci-dessous présente le nombre de citations spontanées de divers enseignements et activités, que nous avons regroupées par grandes catégories. Chaque établissement a indiqué librement autant d'activités qu'il le souhaitait.



Les enseignements fondamentaux ne représentent que 38% des enseignements et activités communs. Les enseignements artistiques, l'EPS et les sorties et activités représentent plus de la moitié des citations. Les enseignements professionnels sont cités par 17 UE (10%) tandis que 90% des UE peuvent potentiellement accueillir des élèves de 12 ans ou plus. Les activités professionnelles relevées sont des ateliers de SEGPA, des ateliers techniques ou professionnels sans autre précision, des enseignements ou stages en lycée professionnel.

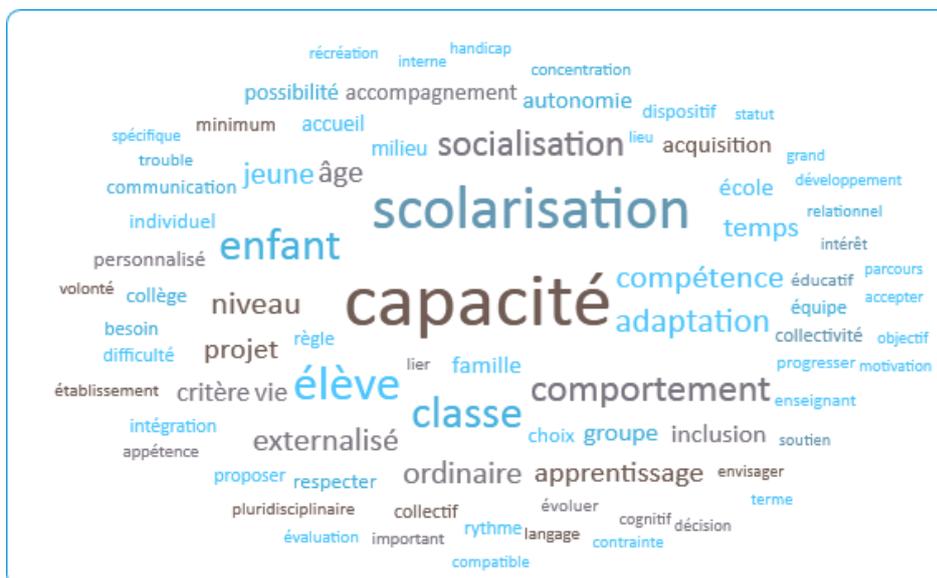
De nombreuses réponses indiquent une large palette d'enseignements voire « *Toutes matières selon le projet de l'élève inclus* ».

Mais les enseignements fondamentaux ne sont pas toujours cités et les enseignements partagés sont parfois très limités : « *Dans la conduite de certains projets, il peut y avoir des temps d'enseignement communs, essentiellement en EPS et arts* » ou « *Préparation de fêtes - classes découvertes - ...* »

#### d) Critères de prise en charge en UE externe

Les avis divergent selon les établissements : certains n'ont pas d'autre mode de scolarisation que l'UE externe ; certains se réfèrent au projet personnalisé de scolarisation (PPS) et n'indiquent aucun autre critère; les autres évoquent en priorité des critères de comportement et de capacité à accepter les contraintes du milieu scolaire ; d'autres ajoutent des critères de compétences et d'appétence pour les apprentissages scolaires et parfois un niveau scolaire minimal ou « pas trop hétérogène » ; certains ajoutent un critère d'âge qui doit être proche de celui des autres élèves.

*Répartition des mots cités selon le nombre d'occurrences :*



« Pour qu'un enfant de l'établissement soit scolarisé en classe externalisée, il faut : - qu'il ait acquis un statut d'élève (c'est-à-dire qu'il soit entré dans une démarche d'apprentissage, quel que soit son niveau scolaire) - qu'il possède l'autonomie et les compétences sociales nécessaires (compétences du vivre ensemble) pour évoluer avec ses pairs au sein d'une école ordinaire »

« L'équipe interdisciplinaire de l'ITEP réfléchit au projet personnalisé d'accompagnement dans lequel des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques sont conjuguées. Ce projet est ensuite échangé avec les responsables légaux des enfants accueillis. Néanmoins, parmi les critères, la classe externalisée n'accueille que des enfants scolarisés en cycle 3 et qui peuvent supporter un environnement scolaire "ordinaire" en vue de préparer ensuite leur passage au collège. »

Quelques établissements indiquent qu'ils ne font aucun choix soit parce qu'il n'y a qu'un seul mode de scolarisation, externalisée, soit parce qu'ils ne font qu'appliquer la décision de la MDPH.

#### 4. Facilitateurs et freins constatés dans la mise en place des UE

Les données présentées sont issues d'une libre déclaration des établissements et reflètent donc le point de vue d'un acteur parmi d'autres. Elles ont été retravaillées à partir d'une grille de lecture réalisée après une première étude de l'ensemble des réponses, afin de les classer en trois grandes catégories : le contexte, les relations institutionnelles, le rôle des acteurs de terrain.

Ces données sont particulièrement riches et permettent une analyse assez approfondie.

Au total, **171 établissements ont produit des réponses exploitables** à ces questionnements, au moins sur l'un des deux aspects (facilitateurs ou freins).

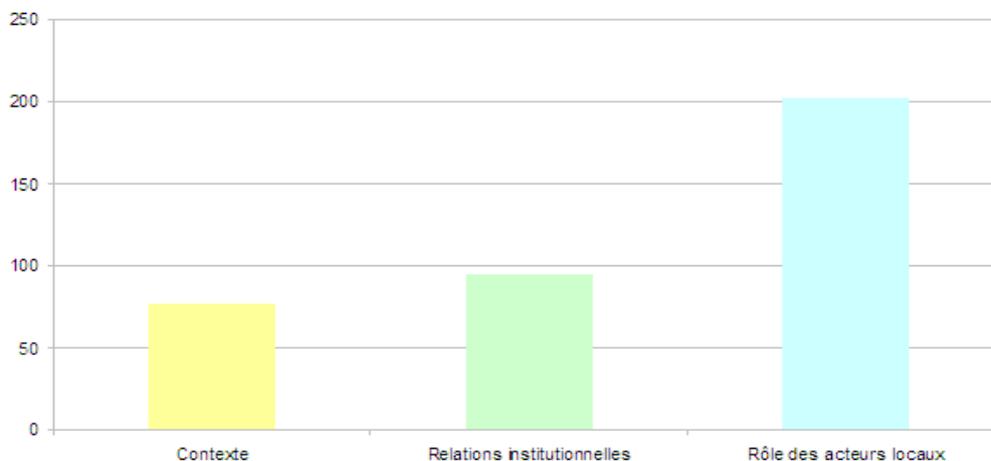
##### **a) Facilitateurs lors de la mise en place des UE**

Les résultats ont été recodés et classés en 3 catégories :

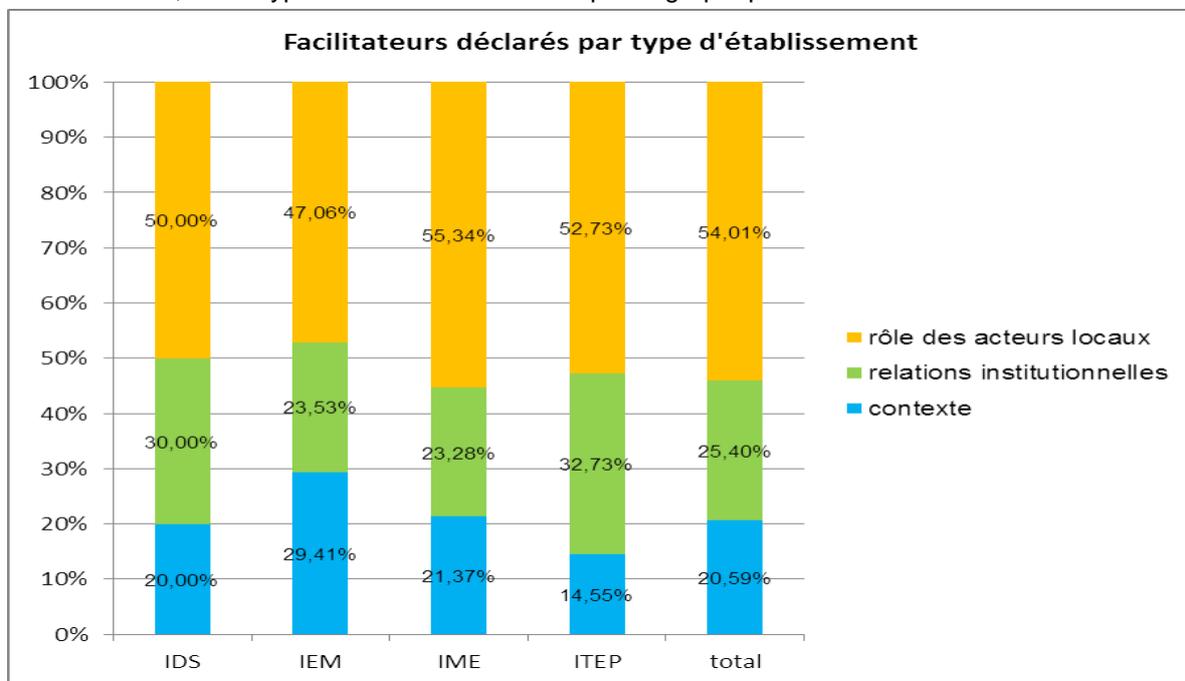
- **Acteurs locaux:** le directeur et les enseignants de l'établissement scolaire (70 et 60%); le directeur et le personnel ESMS (40 et 30 %); l'association (5%); les parents (1%)
- **Relations institutionnelles:** Académie (50%); Collectivité territoriale (45%); ARS (2%)
- **Contexte :** proximité géographique (25%); locaux adaptés et disponibles; histoire (20%); appui sur la réglementation (13%)

Les résultats permettent de constater que **le principal facilitateur déclaré se trouve chez les acteurs locaux, au sein des écoles et des ESMS**. Le rôle des acteurs locaux est trois fois plus mentionné que le contexte et deux fois plus que les relations institutionnelles. Le graphique ci-dessous indique le nombre de citations par type de facilitateur.

##### **Facilitateurs**

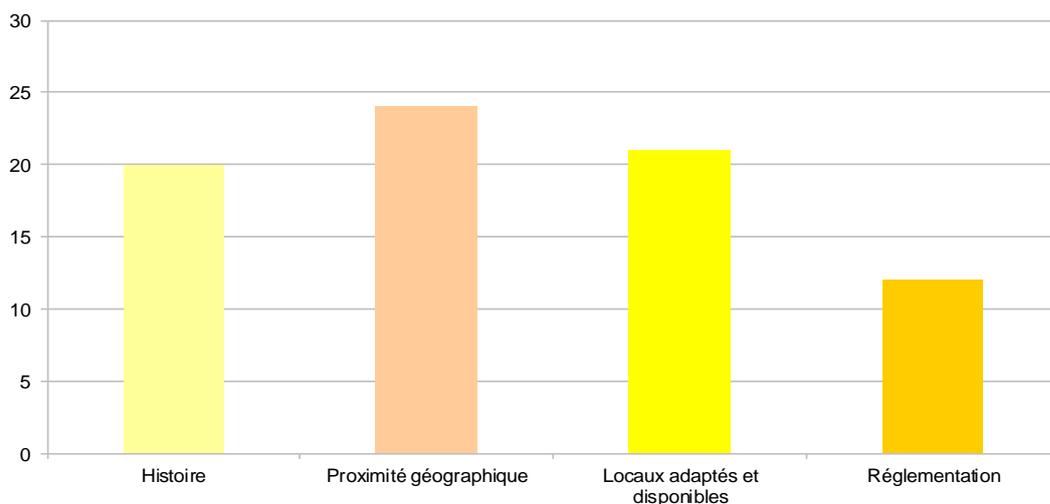


En détaillant ces résultats par type d'établissement on constate que les déclarations sont relativement homogènes : pour tous les types d'établissement, c'est le rôle des acteurs locaux qui est le premier facilitateur. Les IEM ont tendance à valoriser légèrement les éléments de contexte. Pour autant, ces établissements peuvent avoir des publics très différents (type de trouble, âge...). ce résultat permet de supposer que la réussite de l'implantation d'une UE ne dépend pas du type d'établissement, cette hypothèse étant corroborée par le graphique ci-dessous.



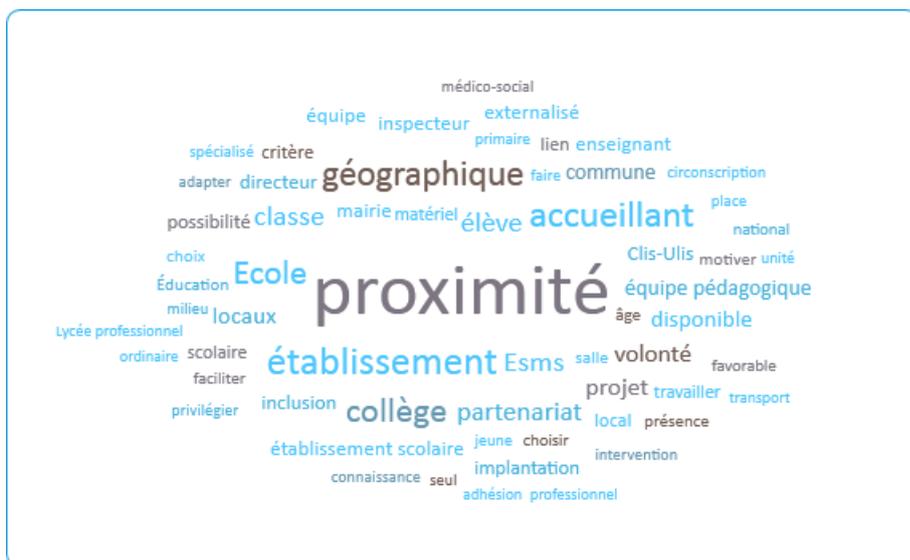
**Les facilitateurs de contexte** ont été regroupés en quatre catégories, les déclarations sont relativement harmonieusement réparties. **La proximité géographique et la qualité des locaux** sont les facilitateurs les plus cités. Ensuite viennent le poids de l'histoire (UE installée depuis longtemps) et la réglementation (les acteurs se sont appuyés sur un changement législatif ou réglementaire pour mener à bien leur projet).

#### Facilitateurs : le contexte



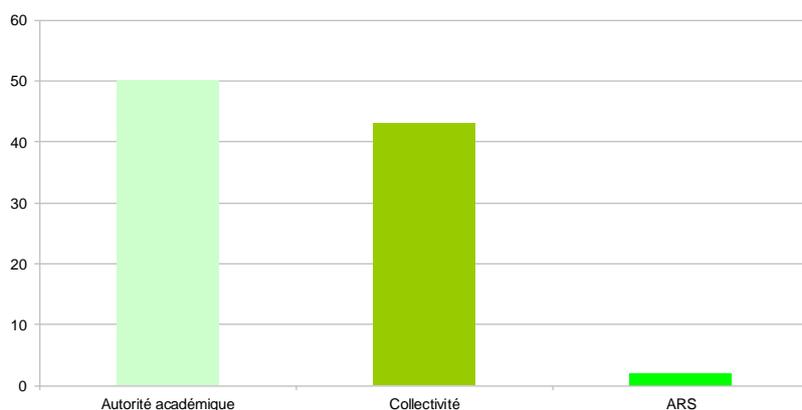
Les réponses à la question 28, concernant le **choix de l'établissement scolaire d'implantation de l'UE**, indiquent en priorité la proximité géographique, puis la connaissance de l'établissement, le fait qu'il soit accueillant et le partenariat préexistant.

Répartition des mots cités selon le nombre d'occurrences :

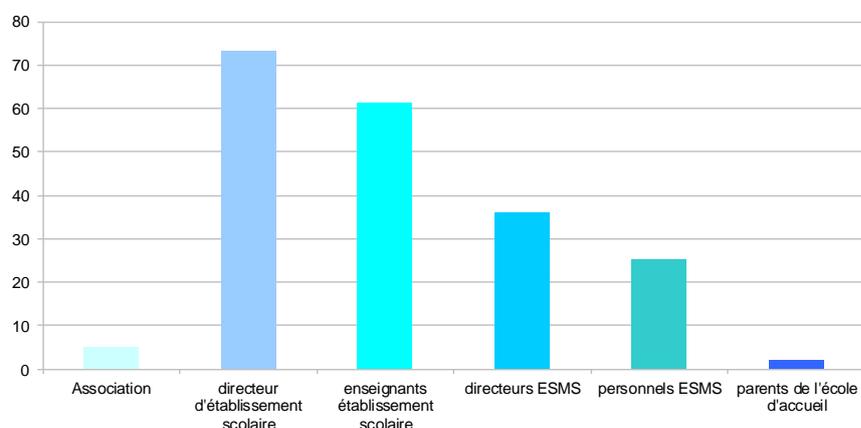


Concernant les facilitateurs institutionnels, l'autorité académique est la plus citée, montrant ainsi son rôle moteur essentiel, mais la collectivité territoriale est presque autant citée. L'ARS n'est mentionnée que très marginalement.

Facilitateurs : les relations institutionnelles



Facilitateurs : les acteurs locaux

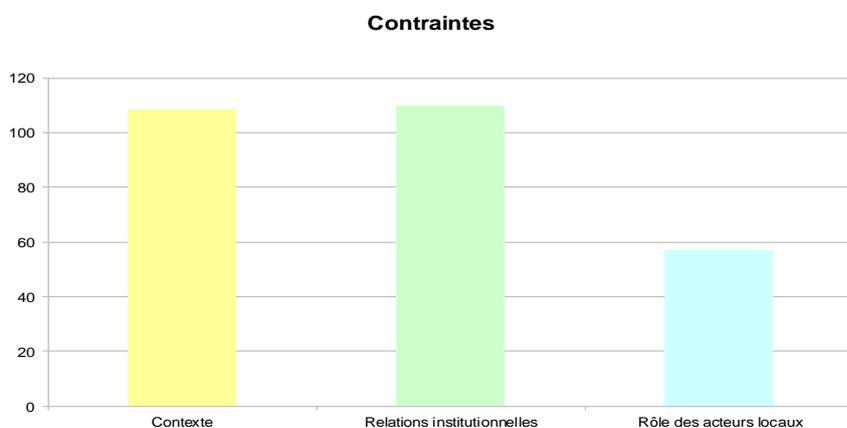


A partir de ces données, on peut définir le modèle type de l'externalisation réussie : tout d'abord une forte implication des acteurs locaux, et en premier lieu de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire d'accueil, une implication des autorités académiques et de la collectivité territoriale de rattachement, enfin des conditions matérielles adaptées au projet. L'aspect matériel apparaît bien moins important que l'aspect relationnel de terrain.

## b) Freins et contraintes

- **Relations institutionnelles:** conflits de compétence (65%); refus basé sur des représentations erronées du handicap (30%); académie (10%); convention (5%); temps partiel (2%)
- **Contexte :** éloignement, transports (45%); locaux inadaptés ou insuffisants (36%); impact sur les ESMS ; réglementation inadaptée; surcoûts (10%); histoire (3%)
- **Acteurs locaux:** directeur et enseignants de l'établissement scolaire (25 et 5%); directeur et personnel ESMS (5 et 9 %); personnel MS insuffisant (5%); parents (10%); conduite changement (6%)

Le tableau des freins est très différent de celui des facilitateurs. Ce n'est plus l'aspect relationnel des acteurs locaux qui apparaît comme le plus important, mais les relations institutionnelles et, presque au même niveau, le contexte.



Exemple de réponses exprimant les contraintes :

« Des questions liées à la mobilisation des moyens humains et matériels (transports) pour accompagner dans de bonnes conditions vers l'extérieur tout en gardant la capacité interne de répondre à des besoins de plus en plus spécifiques. Un besoin d'accompagnement des équipes pour envisager le changement de fonctionnement et de position dans cette logique d'externalisation. »

« Nous avons dû réduire les temps de scolarisation des enfants de l'IME qui ne sont pas sur l'UE externalisée du fait du redéploiement des moyens humains pédagogiques vers cette UE. »

« La présence dans l'école d'accueil de CLIS impacte la possibilité de proposer à des élèves de la classe externe des temps d'inclusion individuelle dans les classes ordinaires, proposés en priorité aux élèves de la CLIS. »

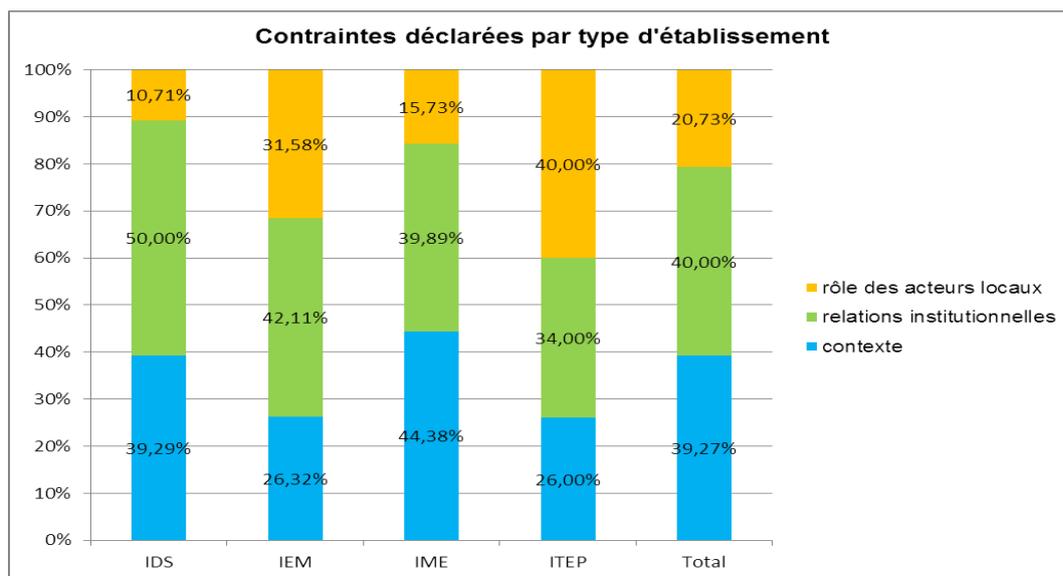
« Effectif total de l'école d'accueil (et en particulier de chacune des classes d'accueil) - Aspect organisationnel (temps de transport, etc..) »

« Dépasser les craintes et notamment celles liées à la cohabitation de deux publics, de nouveaux professionnels et du travail supplémentaire supposé pour l'établissement d'accueil. »

« En cas d'absence de professionnels de l'EMS ou d'enseignants EN (non remplacés), les équipes se trouvent rapidement désorganisées et en difficulté pour encadrer les enfants. »

« Les aspects organisationnels - les surcoûts - l'accompagnement du changement auprès des professionnels (changement des repères métiers et de l'identité et appartenance) - mobiliser les acteurs et partenaires extérieurs »

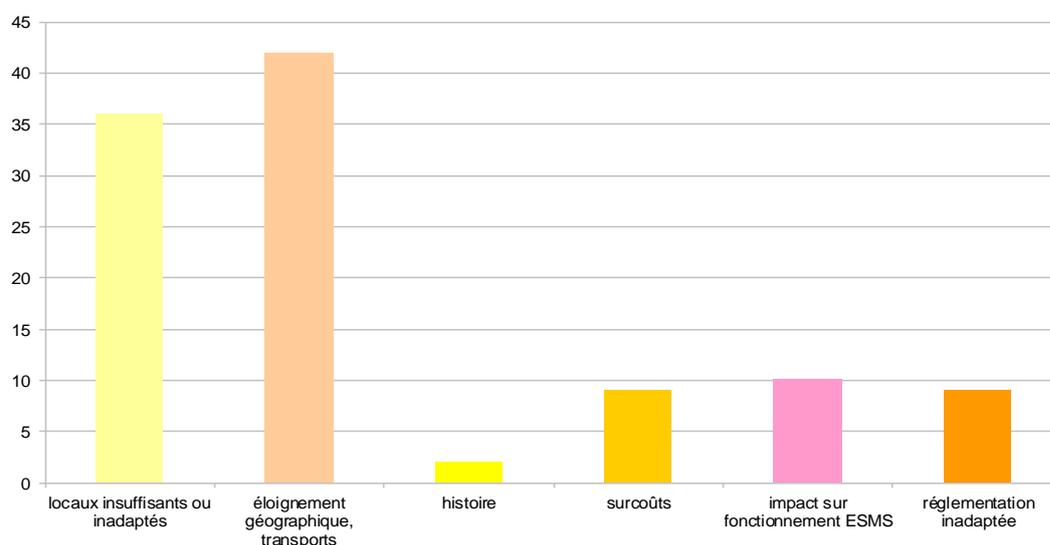
L'analyse par type d'établissement montre également un paysage nettement plus varié que pour les facilitateurs.



**Les relations institutionnelles sont pratiquement toujours le frein principal.** Cependant, pour les IME, qui constituent le contingent d'établissements le plus important, c'est le contexte qui apparaît comme la première source de difficultés. Le rôle des acteurs locaux est perçu de façon très différente selon le type d'établissement : dans les ITEP, c'est le frein principal, alors que les IES le mentionnent très peu.

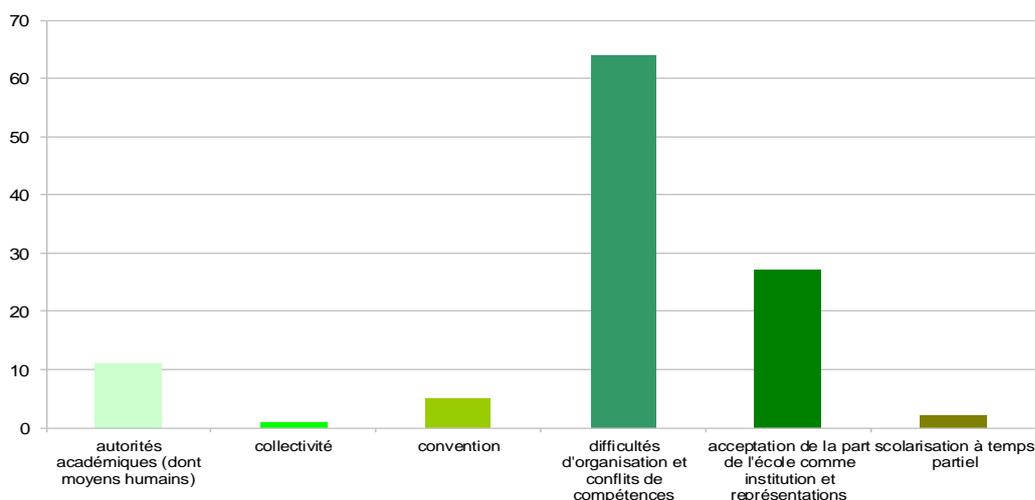
L'analyse détaillée de chaque catégorie permet de préciser la nature des difficultés.

#### Contraintes : le contexte



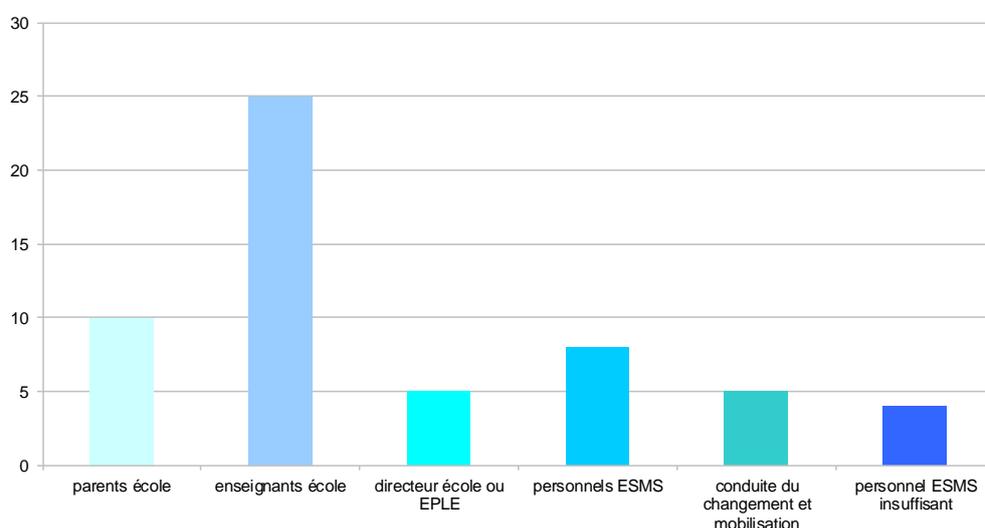
Les contraintes de contexte évoquées sont relativement variées. Elles sont tout d'abord des contraintes matérielles : notamment en matière d'éloignement géographique de l'ESMS et de l'établissement scolaire, puis de locaux insuffisants ou inadaptés. La mention des surcoûts est peu spontanée ; elle est toutefois sous-jacente dans les autres items (par exemple les transports constituent une contrainte au moins en partie financière). L'impact de l'externalisation sur le fonctionnement de l'ESMS peut également être fonction de l'éloignement géographique.

### Contraintes : les relations institutionnelles



Les contraintes liées aux relations institutionnelles ne tiennent que peu à des acteurs institutionnels particuliers nommément désignés. Il ne s'agit donc pas du même type de réponse que pour la partie concernant les facilitateurs. Un critère se détache : **celui des conflits de compétences institutionnels entre les différents acteurs**. Ils devraient notamment être réglés par la convention (son absence est parfois citée comme faisant problème, de même le fait que « la convention d'intégration d'une classe externalisée au sein d'une école puisse être facilement dénoncée »). Un autre aspect est parfois soulevé, celui d'un rejet systémique de la part de la communauté scolaire dans son ensemble, basé sur des représentations erronées du handicap.

### Contraintes : les acteurs locaux



Parmi les acteurs locaux, ceux qui sont désignés dans certains cas comme les principaux facilitateurs sont également ceux qui sont désignés dans d'autres situations comme la principale source de freins : la communauté éducative de l'établissement scolaire, notamment les enseignants.

*« Le rejet de certains enseignants, les relations entre élèves peuvent être discriminatoires et stigmatisants. »*

En revanche, les chefs d'établissement sont ici nettement moins cités que leurs équipes. Parfois – et ce n'est pas le cas pour les facilitateurs – un aspect de management et de conduite du changement est mentionné.

On note également des freins liés aux modalités de fonctionnement différentes des institutions médico-sociales et scolaires : « La différence de régime de scolarisation (204 jours dans les EMS contre 180 pour l'EN) ; les horaires décalés d'arrivée de l'EMS liés aux transports, l'éloignement de l'ESMS en cas de problème avec un élève... »

Enfin les autres élèves, rarement cités comme un obstacle à l'inclusion, sont parfois mis en cause : « Malgré l'antériorité historique de l'externalisation des classes de l'IME et face aux grandes difficultés exprimées et entendues des enfants qui bénéficient de ce dispositif, nous avons été amenés à revoir l'organisation de nos classes externes. L'évolution sociétale actuelle où les incivilités, les violences et l'énorme difficulté pour faire respecter la règle nuisent à une réelle mise en œuvre des orientations législatives, il apparaît très difficile de faire accepter l'autre dans sa différence. Il nous semble plus efficace d'offrir un cadre sécurisant aux enfants accueillis dans l'IME pour qu'ils puissent développer SEREINEMENT leurs capacités d'apprentissage et gagner en confiance afin de se préparer à leur vie d'adulte. L'IME a toujours joué le jeu d'accompagner ceux qui en sont capables de suivre un parcours dans le milieu ordinaire (CLIS, ULIS, ULIS pro, ...). »

## 5. Perception générale de l'externalisation

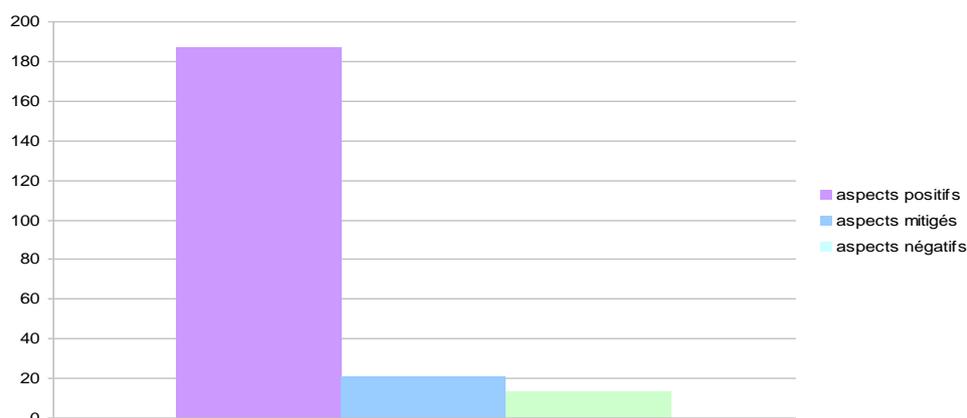
La question posée était ouverte et visait à recueillir l'expression des répondants sur les effets, positifs ou négatifs, de la création d'une UE externalisée. Les réponses ont été classées en trois catégories : effets positifs, effets mitigés, effets négatifs. Chaque établissement pouvait donc mentionner plus d'un effet, et dans plus d'une catégorie.

Dans l'ensemble – mais les déclarants sont ceux qui ont fait le choix de l'externalisation – les aspects positifs sont très majoritairement mis en avant.

**Synthèse des occurrences concernant l'analyse globale de l'externalisation** : centrées sur l'élève et globalement positives.

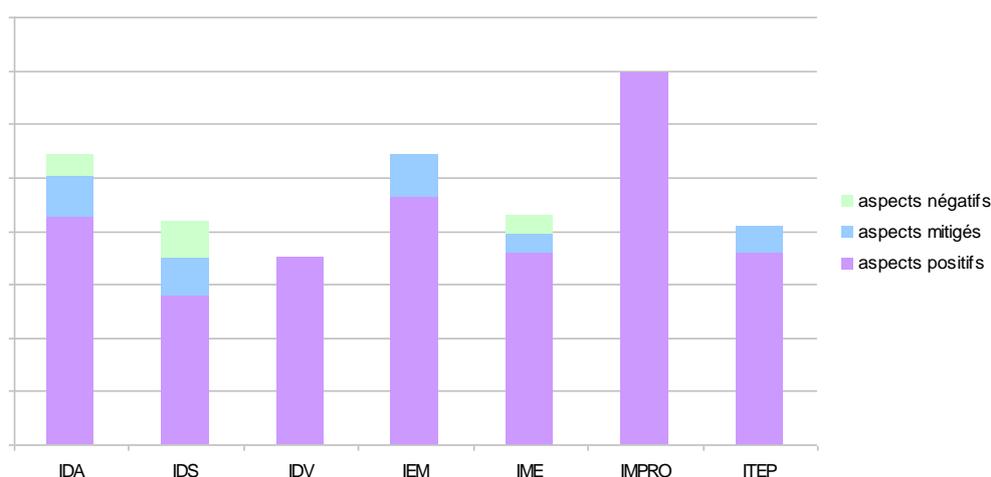


### Perception globale des effets de l'externalisation



En différenciant les réponses de chaque type d'établissement (l'effet nombre a été neutralisé) on constate que les taux de réponses sont parfois significativement différents. Seuls deux types d'établissements décrivent des aspects négatifs : les IDS et les IME.

### Perception des effets de l'externalisation, par type d'établissement

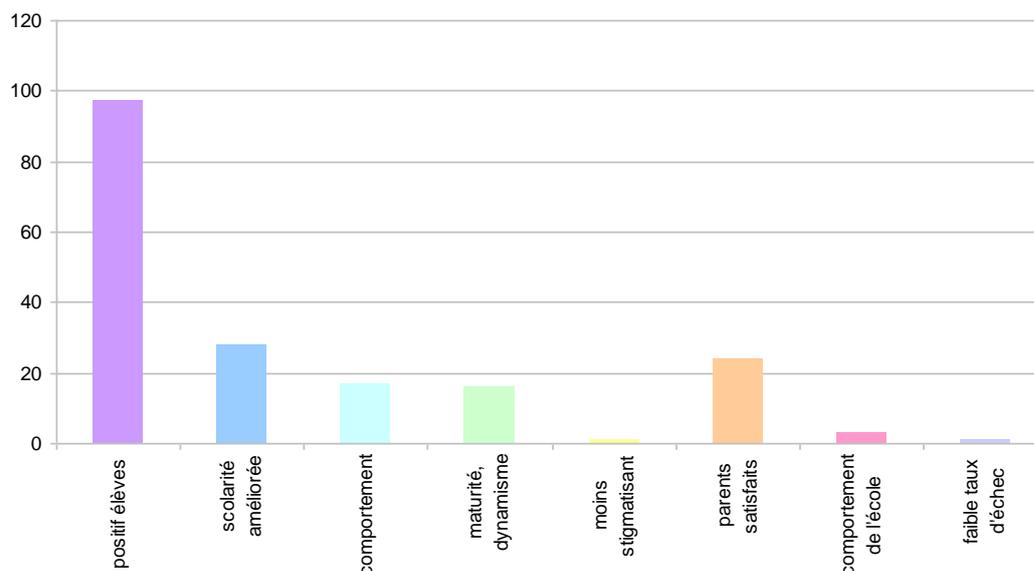


#### a) Effets positifs

Les aspects positifs peuvent être classés en plusieurs catégories :

- une catégorie générale très importante faisant état d'effets positifs sur les élèves, sans que ces effets soient précisément définis ;
- les effets constatés sur la scolarité des élèves, notamment les résultats scolaires (scolarité améliorée, faible taux d'échec) ;
- l'évolution du comportement des élèves (maturité, dynamisme) ; l'importance des réponses renvoyant à l'évolution personnelle et non seulement scolaire des élèves doit également être notée. *"mode de scolarisation valorisant pour nos jeunes, source de progrès scolaires et sociaux une confrontation au milieu ordinaire qui a révélé leur adaptabilité et leurs capacités, leur redonnant aussi confiance en eux."*
- l'évolution positive de l'institution ou de l'environnement (satisfaction des parents, moindre stigmatisation, évolution du partenariat école/ESMS) ;

## Les effets positifs de l'externalisation



### Quelques témoignages d'externalisation d'unité d'enseignement réussie :

« A ce jour, 30% des élèves de l'IME ont accès à des temps en classe externalisée. L'externalisation des classes a mis en évidence de nouvelles opportunités de parcours croisés (Clis, Ulis) et a ouvert des perspectives pour des élèves que l'on n'aurait pas nécessairement imaginés bénéficier de ce type d'aménagements. En fréquentant les écoles, les représentations des possibles se sont affinées. Globalement, la richesse des propositions pédagogiques formulées par l'UE s'est vue amplifiée par des apports externes : équipes pédagogiques des établissements scolaires, projets, opportunités. »  
Cet établissement prévoit l'ouverture d'une nouvelle unité d'enseignement externe en 2014-2015.

« Ce projet a été très porteur pour les enfants concernés. Cela a permis de les valoriser et de les confronter à des enfants dit "ordinaires", ce qui leur permet de découvrir d'autres modes de relations que ceux qu'ils peuvent avoir avec des enfants ayant les mêmes difficultés qu'eux. En effet, l'émulation est un élément important à prendre en compte, bien que l'UE soit une classe spécifique au sein de l'école. L'UE permet également d'apporter des réponses plus diversifiées que celles que nous pouvons proposer au sein de l'IME, notamment pour des enfants qui ont de bonnes compétences scolaires comparativement aux autres enfants de l'IME. »

« Le bilan de l'ensemble de ces actions d'externalisation engagées depuis 2000 est globalement positif. La fréquentation de l'école par les jeunes de l'IME génère une dynamique qui rayonne sur l'ensemble des équipes. Il reste complexe de situer ce fonctionnement dans une réelle complémentarité avec le fonctionnement interne de l'IME et ces aspects doivent encore être travaillés, par exemple à travers la création de liens avec des établissements de formation professionnelle. Il n'en demeure pas moins un impact réel pour les jeunes sur leur mobilisation, la construction d'un statut d'élève, d'apprenant et leur autonomie générale... »

« Très positif pour les élèves qui vivent une véritable expérience d'inclusion dans des conditions optimales par rapport à leur difficulté ; progression des élèves dans le domaine des apprentissages grand intérêt des familles »

« Globalement très positive pour le bien être des élèves à condition d'organiser l'UE en classes externalisées en très petits groupes d'élèves (5 maximum) avec présence si possible d'un éducateur-éducatrice en classe. »

## b) Effets mitigés

Ce groupe de réponses est potentiellement riche car l'externalisation n'y est pas seulement jugée selon la dualité positif/négatif, mais réfléchi en termes de contexte, d'évolution, d'action à mener.

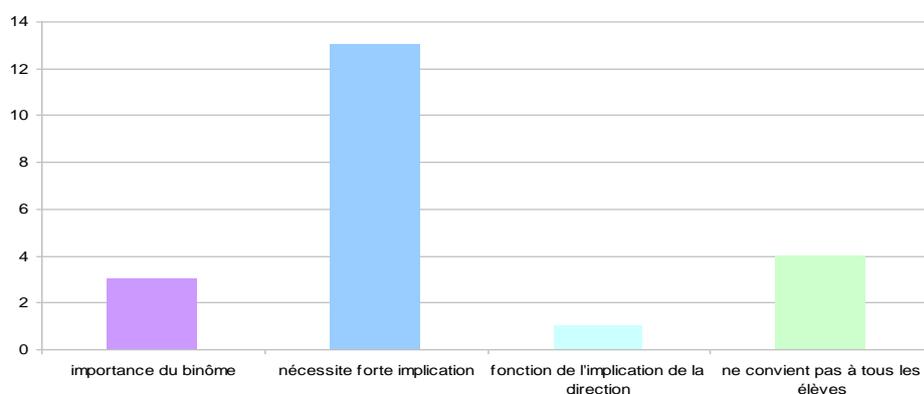
Dans les réponses on distingue quatre aspects différents.

- Le plus fréquemment cité est **la nécessité d'une forte implication** de tous les acteurs du dispositif pour qu'il réussisse. Il s'agit bien d'un investissement général, par contraste avec l'aspect le moins souvent cité, soit **spécifiquement l'implication de la direction de l'ESMS**.

- Pour certains répondants, **l'unité d'enseignement externalisée ne convient pas à tous les élèves**. Cela est cohérent avec le fonctionnement des ESMS répondants, pour lesquels l'UE n'accueille qu'une minorité des enfants. Le maintien d'une partie de l'UE en interne est présenté par certains établissements comme nécessaire pour offrir une variété de réponses au besoin de scolarisation des enfants.

- **L'importance du binôme enseignant/éducateur** est parfois citée (il convient de rappeler qu'il n'existe pas dans toutes les UE externalisées).

Les effets mitigés de l'externalisation



## c) Effets négatifs

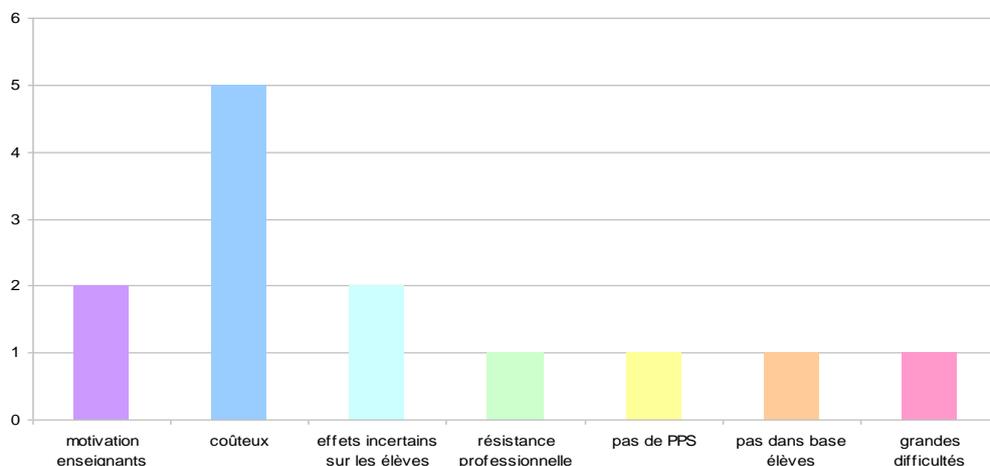
Ils sont beaucoup plus variés que les effets favorables et mitigés.

On distingue trois catégories :

- les aspects matériels ou techniques (coûteux, pas de PPS, élèves pas dans Base Elèves) ;
- les aspects managériaux (motivation des enseignants, résistance professionnelle) ;
- des éléments plus généraux tendant soit à une incertitude sur les effets réels sur les élèves, soit à de grandes difficultés non spécialement définies.

Parmi les éléments matériels, l'élément du coût est cité le plus fréquemment.

Les effets négatifs de l'externalisation



#### d) Impact sur le mode de scolarisation des enfants de l'établissement médico-social

Les 98 réponses à cette question indiquent en premier lieu que l'impact de l'UE externe sur la scolarisation des enfants des établissements médico-sociaux est une amélioration des parcours et une plus grande adaptation à chaque situation. Le nombre d'enfants scolarisés et le nombre d'heures de scolarisation augmentent pour 12 établissements, tandis qu'à l'inverse 8 établissements constatent un moindre temps de scolarisation, notamment pour les élèves scolarisés en interne, ou un temps de scolarisation insuffisant au sein de l'UE externe.



Sur 122 observations, 99 ont une réponse effective (81,1 %).

## 6/ Externalisation : un risque de surcoût pour les établissements

Une question concernait les surcoûts ; on a déjà vu qu'ils étaient spontanément peu déclarés comme étant une contrainte. Pour autant, interrogés directement sur cette question, les établissements déclarent majoritairement que ces surcoûts existent (55%).

Sur 172 établissements ayant répondu à la question concernant les surcoûts, seuls 58 ont chiffré le montant du surcoût considéré (soit 33,72%). **Ce surcoût est évalué en moyenne à 18 218€** annuels par ESMS avec UE, avec une fourchette allant de 291 € à 200 000 €.

Les surcoûts déclarés correspondent à des dépenses de fonctionnement souvent matérielles (transports, locaux, matériel, et même carburants). Il y a également des coûts que l'on peut qualifier d'induits : les frais de restauration, les frais de personnel, parfois des frais de scolarité dont la définition n'est pas évidente *a priori* (les réponses des établissements ne permettent pas de conclure sur ce point).

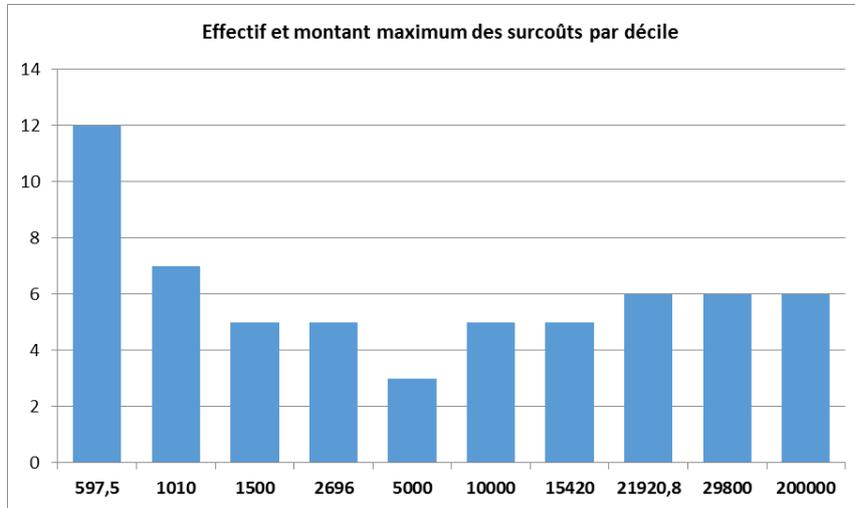
**Sans surprise, ce sont les coûts de transports qui sont les plus cités** (surtout si on y ajoute les coûts de carburant). Ensuite viennent la restauration (la facturation de la restauration scolaire est parfois imputée à l'établissement médico-social à des tarifs « extérieur ») et les frais de personnel. Nombre d'ESMS considèrent que l'externalisation nécessite un renforcement des moyens (bien qu'un certain nombre d'UE externes ne comptent pas de personnel médico-social). La question de l'incompatibilité des horaires de l'école et des ESMS est souvent soulevée.

Le graphique ci-dessous indique le montant maximum des surcoûts par déciles, et pour chaque tranche le nombre d'établissements concernés.

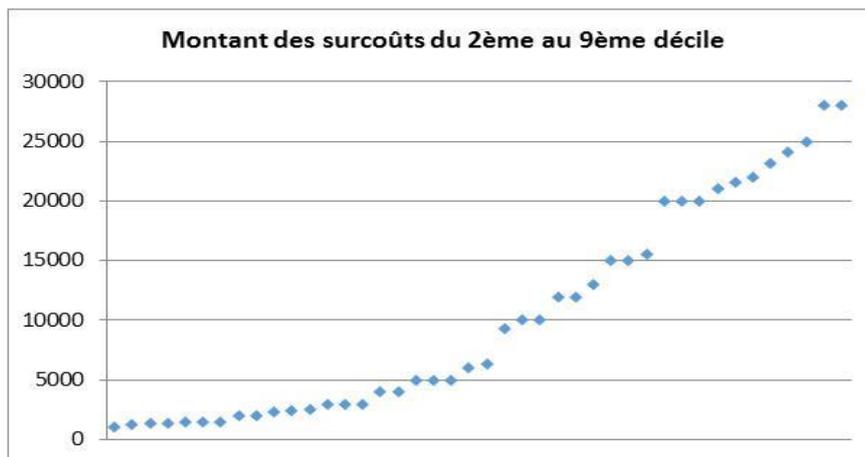
Le second graphique donne la répartition par montant des surcoûts à l'exception du 1<sup>er</sup> et du dernier décile, pour éviter de représenter les valeurs extrêmes.

Le 3<sup>ème</sup> graphique indique le nombre de citations par type de surcoûts.

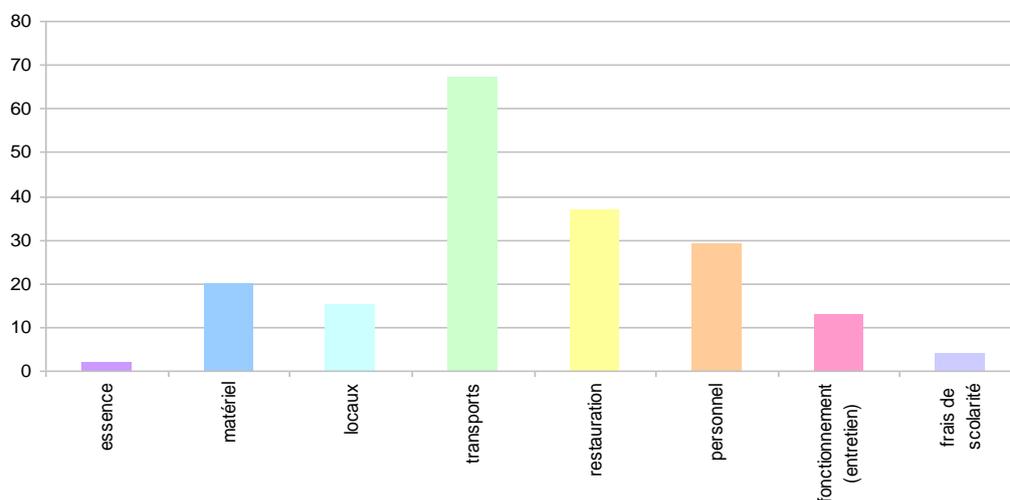
Lecture : 1<sup>er</sup> décile 12 établissements ont déclaré un surcoût maximal de 597.5 €



Lecture : chaque point représente un montant



### Nature des surcoûts déclarés

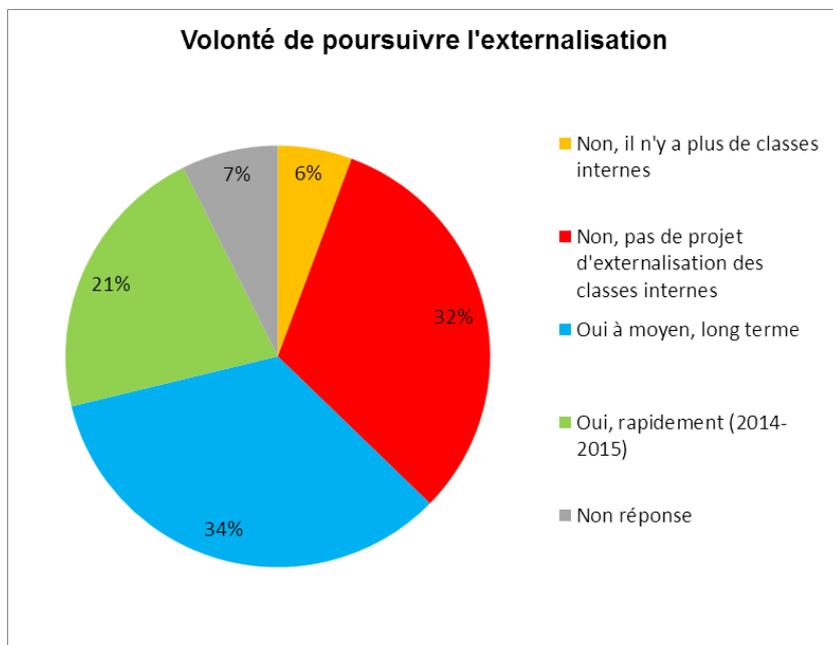


## 7. Volonté de poursuivre l'externalisation

**Une majorité d'établissements (55%) souhaitent poursuivre leur démarche d'externalisation.**

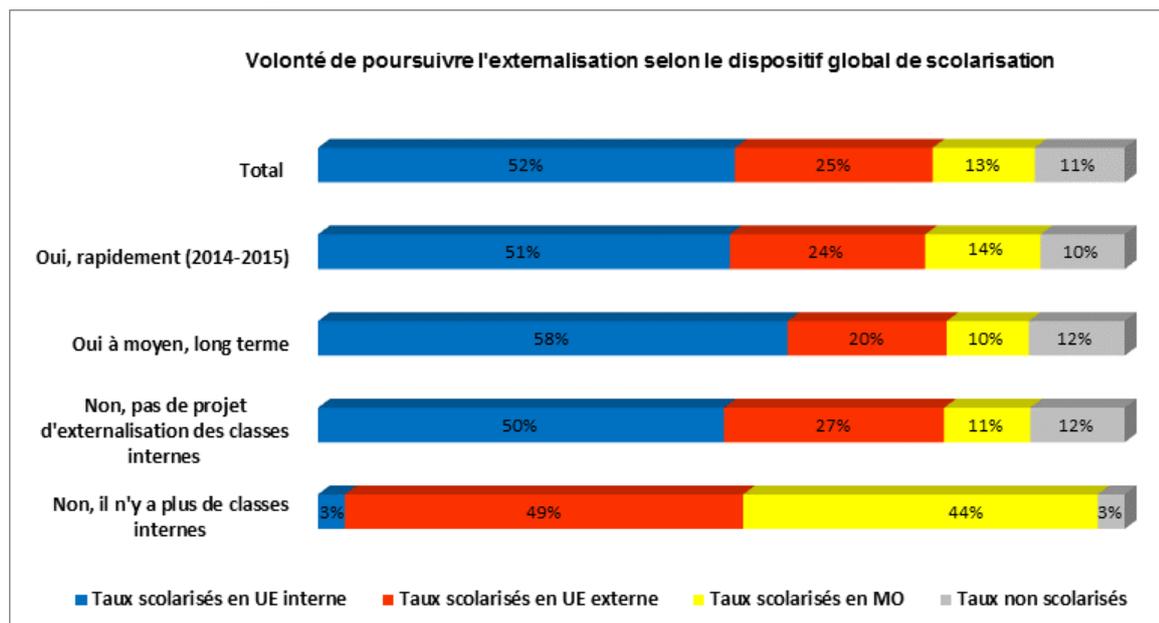
Pour un petit nombre (6%), il n'y a plus d'UE interne, tous les enfants sont scolarisés en UE externe ou en classe ordinaire.

Un tiers des établissements (32%) ne souhaitent pas externaliser une nouvelle partie de l'UE.



Le souhait de poursuivre une démarche d'externalisation peut être mis en perspective avec la structuration de l'offre scolaire existante au sein de l'établissement. En effet les établissements scolarisent une part plus ou moins importante de leurs élèves en UE externe et n'ont pas tous l'objectif d'en scolariser un plus grand nombre en UE externe.

*Lecture : les établissements qui déclarent ne plus avoir d'UE interne scolarisent en moyenne 49% de leurs effectifs en UE externe et 44% en classe ordinaire, 3% ne sont pas scolarisés (3% sont tout de même encore scolarisés en UE interne).*



On peut noter que les 22 établissements qui n'ont plus de classes internes ont non seulement un taux de scolarisation en UE externe plus élevé (ce qui est logique) mais un taux de scolarisation en milieu ordinaire tout aussi élevé. Les établissements sans nouveau projet d'externalisation se distinguent peu de l'ensemble des répondants. Ceux qui ont un projet d'externalisation à moyen ou long terme, sont les moins avancés dans l'externalisation.

## Conclusion

Cette enquête présente trois intérêts principaux.

Tout d'abord, elle donne des éléments de compréhension sur les modalités de création et le fonctionnement des UE externalisées ainsi que des indications sur les partenariats à solliciter, les freins éventuels et les conditions de réussite d'une externalisation.

Elle permet également de repérer les expériences réussies, intéressantes, pour pouvoir éventuellement, par la suite, observer ce qui a fait le succès de telle ou telle expérience.

Enfin cette enquête, parce qu'elle permet de cibler les questions pertinentes, permettra à l'avenir d'actualiser la connaissance des UE par des enquêtes plus restreintes et plus efficaces.

## Perspectives

- Le corpus qualitatif, permet de mieux comprendre les modes de fonctionnement et la stratégie des établissements.
- Le repérage d'expériences riches permettra de les reproduire ailleurs; en effet la plupart des directeurs ont accepté un système de « compagnonnage ».
- Ce document est communiqué à l'ensemble des participants à l'enquête ainsi qu'aux administrations concernées; l'annuaire des établissements qui acceptent le « compagnonnage » sera communiqué aux établissements qui souhaitent ouvrir une 1<sup>ère</sup> UE externalisée.

## ANNEXE - Le questionnaire d'enquête : écrans de saisie

### UE externalisée - page 1

Caractéristiques de l'établissement médico-social		
<b>1. Nom et fonction du rédacteur de la fiche</b>		
<input type="text"/>		
<b>2. Contact mail</b>		<b>3. Contact téléphone</b>
<input type="text"/>		<input type="text"/>
<b>4. Nom de l'établissement :</b>		
<input type="text"/>		
<b>5. N°FINESS (9 caractères)</b>	<b>6. Catégorie d'établissement</b>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<b>7. Public accueilli</b>		
<input type="checkbox"/> DI légère moyenne	<input type="checkbox"/> Def motrice	<input type="checkbox"/> Handicap psychique
<input type="checkbox"/> DI profonde	<input type="checkbox"/> Def visuelle	<input type="checkbox"/> Polyhandicap
<input type="checkbox"/> Autisme - TED	<input type="checkbox"/> Def auditive	<input type="checkbox"/> autres déficiences
<input type="checkbox"/> Def du langage et de la parole	<input type="checkbox"/> Troubles du comportement	
<i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>		

### UE externalisée - page 2

<b>8. Nombre d'enfants accueillis en internat</b>	<b>9. Nombre d'enfants accueillis en externat</b>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<b>Scolarisation des enfants de l'établissement médico-social</b>		
<i>compter les enfants dans chaque mode de scolarisation fréquenté s'ils ont une scolarisation mixte</i>		
<b>10. Nombre d'enfants scolarisés en UE classe interne</b>		
<input type="text"/>		
<b>11. dont scolarisé en UE classe interne à temps partiel</b>		
<input type="text"/>		
<b>12. Age minimum des enfants de l'UE classe interne</b>	<b>13. Age maximum des enfants de l'UE classe interne</b>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<b>14. Public scolarisé en UE classe interne</b>		
<input type="checkbox"/> DI légère moyenne	<input type="checkbox"/> Def motrice	<input type="checkbox"/> Handicap psychique
<input type="checkbox"/> DI profonde	<input type="checkbox"/> Def visuelle	<input type="checkbox"/> Polyhandicap
<input type="checkbox"/> Autisme - TED	<input type="checkbox"/> Def auditive	<input type="checkbox"/> autres déficiences
<input type="checkbox"/> Def du langage et de la parole	<input type="checkbox"/> Troubles du comportement	
<i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>		

## UE externalisée - page 3

<b>15. Nombre d'enfants scolarisés en UE classe externe</b>		
<input type="text"/>		
<b>16. dont scolarisé en UE classe externe à temps partiel</b>		
<input type="text"/>		
<b>17. Age minimum des enfants de l'UE classe externe</b>		
<input type="text"/>		
<b>18. Age maximum des enfants de l'UE classe externe</b>		
<input type="text"/>		
<b>19. Public scolarisé en UE classe externe</b>		
<input type="checkbox"/> DI légère moyenne	<input type="checkbox"/> Def motrice	<input type="checkbox"/> Handicap psychique
<input type="checkbox"/> DI profonde	<input type="checkbox"/> Def visuelle	<input type="checkbox"/> Polyhandicap
<input type="checkbox"/> Autisme - TED	<input type="checkbox"/> Def auditive	<input type="checkbox"/> autres déficiences
<input type="checkbox"/> Def du langage et de la parole	<input type="checkbox"/> Troubles du comportement	
<i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>		

## UE externalisée - page 4

<b>20. Nombre d'enfants scolarisés en milieu ordinaire (classe ordinaire, CLIS, ULIS, SEGPA...)</b>	
<input type="text"/>	
<b>21. dont scolarisés à temps partiel en milieu ordinaire</b>	
<input type="text"/>	
<b>22. Nombre d'enfants de l'EMS non scolarisés</b>	
<input type="text"/>	
<b>Organisation de l'unité d'enseignement</b>	
<i>Les questions 23 à 25 concernent la totalité de l'Unité d'enseignement, les questions suivantes uniquement les classes externalisées</i>	
<b>23. Nombre d'ETP d'enseignants mis à disposition par l'EN dans le cadre de l'UE</b>	
<input type="text"/>	
<b>24. Dont enseignant coordonnateur non chargé de classe</b>	<b>25. Dont enseignant coordonnateur chargé de classe</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

## UE externalisée - page 5

<b>26. Nombre d'enseignants exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>
<b>27. Nombre d'ETP de la structure médico-sociale exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>
<b>28. dont nombre d'ETP d'éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, éducateurs de jeunes enfants exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>
<b>29. dont nombre d'ETP d'aides médico-psychologiques, aides à la vie journalière... de l'EMS exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>
<b>30. dont nombre d'ETP de rééducateurs et paramédicaux de l'EMS exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>
<b>31. dont nombre d'ETP de personnels médicaux de l'EMS exerçant dans l'UE externe ou la classe externe</b>
<input type="text"/>

## UE externalisée - page 6

<b>Origine et modalités de création de l'UE externalisée</b>	
<b>32. Origine de l'UE externalisée, ou de la classe externalisée</b>	
<input type="radio"/> Création en milieu scolaire antérieure à l'arrêté de 2009 <input type="radio"/> Externalisation d'une UE pré-existante	
<input type="radio"/> Création en milieu scolaire postérieure à l'arrêté de 2009	
<b>33. Contexte historique, local, objectifs poursuivis, partenaires</b>	
<input type="text"/>	
<b>34. Critères de choix de l'établissement scolaire d'implantation</b>	
<input type="text"/>	
<b>35. Distance entre l'EMS et l'établissement scolaire: combien de km pour un trajet aller?</b>	<b>36. Distance entre l'EMS et l'établissement scolaire: durée d'un trajet aller en mn</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

## UE externalisée - page 7

<b>37. Signature d'une convention constitutive d'UE</b>	
<input type="radio"/> Oui signature d'une convention	<input type="radio"/> Non pas de signature de convention
<input type="radio"/> Oui signature d'une annexe à la convention existante	
<b>38. Si oui, date de la signature</b>	
<input type="text"/>	
<b>39. Signataires de la convention constitutive d'UE</b>	
<input type="checkbox"/> ARS	<input type="checkbox"/> Représentant de l'EMS
<input type="checkbox"/> IA-DASEN	<input type="checkbox"/> autres
<i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>	
<b>40. Si autre, précisez</b>	
<input type="text"/>	
<b>41. Modalités de mise à disposition des locaux en milieu scolaire ordinaire</b>	
<input type="radio"/> Convention ESMS-collectivité territoriale à titre gratuit	<input type="radio"/> Accord tacite ESMS-collectivité territoriale à titre onéreux
<input type="radio"/> Convention ESMS-collectivité territoriale à titre onéreux	<input type="radio"/> autre solution à titre gratuit
<input type="radio"/> Accord tacite ESMS-collectivité territoriale à titre gratuit	<input type="radio"/> autre solution à titre onéreux

## UE externalisée - page 8

<b>Modalités de fonctionnement de l'unité d'enseignement externe ou de la classe externe</b>	
<b>42. Nombre d'heures hebdomadaire de scolarisation dans l'UE externe, ou la classe externe, s'il est identique pour tous les élèves:</b>	
<input type="text"/>	
<b>43. Nombre minimum d'heures hebdomadaire de scolarisation dans l'UE externe, s'il est différent selon les élèves; minimum :</b>	
<input type="text"/>	
<b>44. Nombre maximum d'heures hebdomadaire de scolarisation dans l'UE externe, ou la classe externe, s'il est différent selon les élèves; maximum:</b>	
<input type="text"/>	
<b>45. Quels sont les moments partagés avec d'autres classes de l'établissement scolaire?</b>	
<input type="checkbox"/> Récréations	<input type="checkbox"/> Ateliers périscolaires
<input type="checkbox"/> Cantine	<input type="checkbox"/> Enseignements
<i>Vous pouvez cocher plusieurs cases.</i>	

## UE externalisée - page 9

46. S'il y a des enseignements communs avec les autres élèves de l'école, précisez lesquels

47. Quels sont les critères pour décider d'une scolarisation dans la classe externe de l'UE, lorsqu'il existe un choix de modalités de scolarisation?

48. Quels sont les acteurs, quels sont les documents utilisés?

## UE externalisée - page 10

49. Merci d'indiquer ci-dessous les axes principaux du projet pédagogique de l'UE externe ou de la classe externalisée.

### Frais liés à l'externalisation d'une classe ou d'une UE préexistante

50. Dans le cas d'une UE pré-existante, l'ESMS a-t-il constaté des surcoûts sur le budget médico-social?

Oui  Non  Sans objet

51. Si oui quelle est la nature du surcoût

52. Si oui quel est le montant du surcoût?

## UE externalisée - page 11

53. Comment est organisé le transport des élèves et quelle est la prise en charge des frais? (mode de transport, financeur)

--

54. Suite à l'externalisation, y-a-t-il eu des changements d'organisation initiés par l'EMS ou ses partenaires pour optimiser l'utilisation des moyens ? (ex : prise en charge des frais de restauration, regroupement d'élèves, modification du nombre d'heures d

--

## UE externalisée - page 12

**Facilitateurs et obstacles pour la mise en place de l'unité d'enseignement externe ou de la classe externe**

55. Quels ont été les éléments facilitants lors de la mise en place de l'UE externalisée?

--

56. Quels ont été les éléments contraignants lors de la mise en place de l'UE externalisée? ?

--

57. De quelle manière avez-vous résolu les difficultés qui se sont posées lors de la création?

--

## UE externalisée - page 13

### Facilitateurs et obstacles identifiés en cours de fonctionnement de l'UE externe ou de la classe externe

58. Quels ont été les éléments facilitants identifiés en cours de fonctionnement?

--

59. Quels ont été les éléments contraignants identifiés en cours de fonctionnement?

--

60. De quelle manière avez-vous résolu les difficultés qui se sont présentées en cours de fonctionnement?

--

## UE externalisée - page 14

### Retours d'expérience

61. Quelle analyse faites-vous de cette externalisation?

--

62. Quel est l'impact pour l'organisation de l'EMS?

--

## UE externalisée - page 15

63. Quel est l'impact pour l'organisation de la classe interne de l'UE (si l'UE n'a pas été totalement externalisée)?

64. Quel est l'impact sur le mode de soclarisation des enfants de l'établissement médico-social?

## UE externalisée - page 16

65. Envisagez-vous d'externaliser d'autres classes de l'UE?

- Oui, rapidement (2014-2015)  Non, il n'y a plus de classes internes  
 Oui à moyen, long terme  Non, pas de projet d'externalisation des classes internes

66. Seriez-vous disponible pour être contacté par d'autres ESMS dans le cadre d'un compagnonage sur l'externalisation d'unités d'enseignement.

- Oui  Non

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**

*Vous serez destinataire par mail des résultats de cette enquête*

67. Date de saisie